



Corgoloin Tête et Jambes **Assemblée Générale du vendredi 4 octobre 2024** **à 18h – Salle des Fêtes à Corgoloin**

PROCES VERBAL

Adhérents présents : Jocelyne AUFFRET, Françoise BESOZZI, Marie-Hélène CHALUMEAU, Philibert DE MERODE, Marie-Hélène DESSOLLE, Patrick DESSOLLE, Jean-Philippe DUPIN, Annick DUTERTRE, Daniel FORNEROL, Marie-Thérèse GACHOT, Bernard GUILLEMENET, Martine HERITIER, Philippe HERITIER, Odile JARRY, Annick LAMY, Annie LE MERRER, Armelle MEZZAVILLA, Christian MEZZAVILLA, Monique NAUDIN, Tatiana NOUVEAU, Cécile PAGANT, Françoise PETIOT, Michèle PETITOT, Éric POULET, Marie POULET, Patricia QUEIROZ, Martine ROCCHI, Annick SAUVAIN, Nadine TACCARD

Adhérents excusés (procuration) : Claude AUFFRET, Brigitte BOUSSARD, Gilles BOUSSARD, Chantal DA MOTA ROCHA, Anne-Marie LEDOUX

Adhérents absents : Nicole ANJOUBAULT, Roger THABOURIN, Marie-Rose BOUCHARD, Anne CLAVELIER, Suzy DE DEMO, Françoise DRUJON, Alain FORNEROL, Jean-Pierre GACHOT, Liliane GLANTENET, Nicole LEFILS, Pierrette LITWINAKI, Chantal PAXION, Noëlle PERROT, Isabelle SIMONNOT

Présences extérieures : Mr Dominique VERET (Maire de Corgoloin), Muriel SEICHON (Responsable du cours de dessin/peinture)

Excusés : Nelly MARTIN, Marie-Françoise PAGANT, Jean QUEIROZ, Patricia SUAU, Rémy TACCARD, Valérie DUREUIL (Conseillère départementale de la Côte d'Or), Hubert POULLOT (Conseiller départemental de la Côte d'Or).

Mot d'accueil

La Présidente remercie vivement les adhérents d'être venus : 34 présents ou représentés sur 55 adhérents. Le quorum est atteint, l'assemblée peut donc siéger.

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

La Présidente remercie Mr le Maire Dominique Véret et son Conseil Municipal pour le prêt des salles communales.

Elle remercie également les membres du Conseil d'Administration pour leur investissement, leur disponibilité et leur présence aux diverses réunions.

Des remerciements sont également adressés à Muriel Seichon pour son cours mensuel de dessin/peinture.

Rappelons que cette intervenante est rémunérée en qualité d'auto-entrepreneuse.

RAPPORT D'ACTIVITE 2023/2024

EFFECTIFS :

Nombre d'inscrits pour cette saison : **55 personnes**

Année A-1 = 55 personnes 2022-2023

Année A-2 = 31 personnes 2021-2022

Année A-3 = 62 personnes 2020-2021

LES 4 SECTIONS 2023/2024

		<u>Marche</u>	
<u>Dessin</u>	<u>Cuisine</u>	<u>Randos</u>	<u>Promenades</u>
10 inscrits	15 inscrits	24 inscrits	27 inscrits

ACTIVITES :

Dessin Peinture : Responsables de la section : Martine Rocchi et Nicole Lefils.

Les cours mensuels sont dispensés le **jeudi de 14h à 17h** – dans l'ancienne salle de classe (salle à gauche de la salle des fêtes) - Place de la Mairie à Corgoloin. Aucun niveau n'est requis.

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux élèves. Parlez-en autour de vous, l'ambiance est très bonne et tout le monde prend plaisir à se retrouver régulièrement.

Cuisine : Animatrices : Annie LM – Annick L – Françoise B

Ces 3 animatrices (adhérentes) assurent bénévolement les cours un **lundi par mois de 10h à 14h** (voire plus...) à la cuisine du Caveau de la salle des fêtes de Corgoloin. Tout est fourni et les préparations sont dégustées lors du repas pris en commun en fin de cours. Une petite location mensuelle de 30 € est versée à la commune pour l'utilisation de la cuisine avec le matériel.

Marche : Responsable de la section : Patrick Dessolle

Comme d'habitude et avec la même assiduité, les marcheurs ont parcouru environ 95 km en 7 randonnées et 56 km pour 9 promenades.

Moyenne des participants : 11 randonneurs et 15 promeneurs

Les randonnées ont lieu les samedis en ½ journée l'hiver, c'est-à-dire de novembre à février inclus et en journée entière de mars à juin avec repas tiré du sac. Les promenades ont lieu tous les premiers lundis de chaque mois.

Sans compter les week-ends rando :

En 2023 dans le Morvan autour de Château-Chinon : 27.50 km (10 participants)

En 2024 dans le Doubs autour d'Ornans : 24.40 km (21 participants)

Bilan des 2 dernières saisons :

Vu que la dernière Assemblée Générale remonte au 7 octobre 2022, la secrétaire rappelle à l'assemblée les différentes sorties effectuées depuis cette date :

- 16 octobre 2022 – Cabaret du Lac à Trivy (71) – 63 personnes
- 20 mai 2023 – Sortie dans l'Ain à Trévoux et St Cyr sur Menton – 26 personnes
- 3 et 4 juin 2023 – Week-end rando dans le Morvan (Château Chinon et Autun) – 10 personnes **
- 17 juin 2023 – Restaurant au Riva Plage à Glanon – 30 personnes

- 28 octobre 2023 – Sortie au Château de Guédelon en bus avec restaurant compris - 23 personnes
- 6 avril 2024 – Friture au Bouchon Losnais à St Jean de Losne - 36 personnes
- 14 mai 2024 – Journée balade à Dijon au départ de la gare de Corgoloin – 25 personnes
- 15 et 16 juin 2024 – Week end rando dans le Doubs (Ornans et Besançon) – 21 personnes **
- 23 juin 2024 – Croisière/déjeuner au départ de St Jean de Losne à bord du Vagabondo – 44 personnes

RAPPEL DES PERIODES D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

Pour toutes les sections, les activités se sont déroulées du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024.

Mise au vote du RAPPORT D'ACTIVITES ; validation à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

La Trésorière rappelle que nous avons reçu une subvention de **500 €** de la Mairie de Corgoloin et **200 €** du Conseil Départemental.

Un grand merci à la Municipalité de Corgoloin et à nos conseillers départementaux qui nous soutiennent tout au long de l'année.

- ***Présentation des comptes (tableau remis à chaque participant)***

- ***Bref rappel du bilan 2022-2023***

- ***Bilan détaillé sur la saison 2023-2024***

- ***Budget saison 2024-2025***



COMPTE D'EXPLOITATION 2022 - 2023 arrêté au 30 juin 2023

Postes :	Recettes		Dépenses		Solde par postes
	Sous-Totaux	TOTAUX	Sous-Totaux	TOTAUX	
Adhésions et Sympathisants	55	1 275,00 €			1 275,00 €
Individuelles à 25 €					
32 adhérents		800,00 €			
Individuelles à 15€ (à compter du 1er janvier 2023)					
6 adhérents		90,00 €			
Couples à 40 €					
8 adhérents		160,00 €			
46	Total adhérents	1 050,00 €			
Sympathisants à 25 €					
9	Total sympathisants	225,00 €			
Dessin		901,00 €		1 050,00 €	-149,00 €
Cotisations (85€ 1 cours)					
10 élèves		850,00 €		420,00 €	
Cotisations (51€ 1 cours à compter du 1er janvier)				630,00 €	
1 élève à compter du 1er janvier		51,00 €		15,48 €	
15,48 €					
Couture		140,00 €		600,00 €	-460,00 €
Cotisations (108€ à l'année) ou 20 € la séance					
3 élèves		140,00 €		360,00 €	
				240,00 €	
Cuisine		910,00 €		793,23 €	116,77 €
Cotisations 20 € la séance					
4 cours de 7 élèves		560,00 €		0,00 €	
1 cours de 9 élèves		180,00 €		44,12 €	
1 cours de 8 élèves		160,00 €		75,00 €	
Participation au repas 10 €				46,00 €	
1 personne		10,00 €		92,00 €	
				189,23 €	
				81,25 €	
				85,63 €	
				180,00 €	
Marchés	0,00 €	0,00 €		33,48 €	-33,48 €
21 randos + 24 promenades					
Inscriptions des marcheurs extérieurs					
				24,99 €	
				5,99 €	
				2,50 €	
Fonctionnement :		800,89 €		610,85 €	190,04 €
Intérêts parts sociales		0,89 €			
Subventions :					
Commune		500,00 €		205,03 €	
Conseil Départemental FDAVA		300,00 €		111,36 €	
				92,00 €	
				5,22 €	
				86,00 €	
				43,80 €	
				67,44 €	
Manifestations :		0,00 €		0,00 €	0,00 €
Recettes					
Sorties :		10 703,00 €		10 582,80 €	120,20 €
Transarc - Sortie le 16/10/22 au Cabaret à Trivy					
16 association + 47 extérieurs = 63 personnes					
Adhérents + conjoints		1 520,00 €		4 599,00 €	
Non Adhérents (3 en voiture)		4 620,00 €		980,00 €	
Restaurant PLANET WORK-AG du 07/10/2022		324,00 €		355,80 €	Perte 31,80 €
12 association					
Sortie dans l'Ain le 20/05/2023					
14 association + 12 extérieurs = 26 personnes		2 260,00 €		2 625,00 €	Perte 405 €
				40,00 €	
Week-end rando Morvan les 3/4 juin 2023		840,00 €			
Boissons rembt Vieux Morvan château Chinon		131,00 €		1 048,00 €	Perte 112 €
				35,00 €	
Restaurant RIVA PLAGE GLANON				900,00 €	Gain 108 €
20 association + 10 extérieurs = 30 personnes		1 008,00 €			
ONAC (anciens combattants) :		130,50 €		130,50 €	0,00 €
Vente bleuets 11 novembre 2022		62,10 €		62,10 €	
Vente bleuets 8 mai 2023		68,40 €		68,40 €	
TOTAUX		14 860,39 €		13 816,34 €	1 044,05 €

BENEFICE DE L'EXERCICE 1 044,05 €

NB : Résultat sans subventions = 244,05 €

Report de l'exercice précédent 4 314,81 €
Virements (+ ou -) du CC sur livret A 3 000,00 €

TOTAL COMPTE COURANT AU 26/06/23 2 358,86 €

COMPTE LIVRET A + INTERETS 8 217,78 €

PARTS SOCIALES 49,50 €

10 576,64 €



COMPTE D'EXPLOITATION 2023- 2024 30 juin 2024

Recettes			Dépenses			Solde	Dont
Postes :	sous-totaux	TOTAUX		sous-totaux	TOTAUX	par postes	par sorties
Adhésions et Sympathisants	Nbre	55	1 295,00 €			1 295,00 €	
Individuelles à 25 €							
39 adhérents		975,00 €					
Couples à 40 €							
16 adhérents soit 20 couples		320,00 €					
55	Total adhérents	1 295,00 €					
Dessin			850,00 €		1 060,63 €	-210,63 €	
Cotisations (85€ 1 cours)							
10 élèves		850,00 €					
Cuisine			1 285,00 €		1 335,80 €	-50,80 €	
Cotisations 20 € la séance							
1 cours de 6 élèves sept 2023	120,00 €						
1 cours de 6 élèves oct	120,00 €						
1 cours de 7 élèves nov	140,00 €						
1 cours de 7 élèves déc	140,00 €						
1 cours de 5 élèves janv 2024	100,00 €						
1 cours de 7 élèves fév	140,00 €						
1 cours de 7 élèves mars	140,00 €						
1 cours de 7 élèves avril	140,00 €						
1 cours de 12 élèves juin	240,00 €						
Don Annick Duterte		5,00 €					
Marchés		0,00 €	0,00 €		33,98 €	-33,98 €	
randon + promenades							
inscriptions des marcheurs extérieurs							
Fonctionnement :		1,49 €	901,49 €		803,16 €	98,33 €	
Intérêts parts sociales							
Subventions :							
Commune Corgoloin	500,00 €						
Conseil Départemental 2023	200,00 €						
Conseil Départemental 2024	200,00 €						
Manifestations :			0,00 €		0,00 €	0,00 €	
Recettes							
Sorties :		9 773,00 €			11 062,90 €	-1 289,90 €	
Sortie à GUEDELON le 28/10/2023							
23 inscriptions à 86€	1 978,00 €	1 978,00 €					102,00 €
Repas friture Saint-Jean-de-Losne le 06/04/2024			1 200,00 €		1 440,00 €	-240,00 €	
24 adhérents à 30 €	720,00 €						
12 non-adhérents	480,00 €						
Sortie à DIJON le 14/05/2024			895,00 €		940,00 €	-45,00 €	
2 adhérents à 25 €	50,00 €						
14 adhérents à 35 € (avec 14 Tour Ph le Bon +	525,00 €						
4 non-adhérents à 35 €	140,00 €						
4 non-adhérents à 45 € (avec Tour Ph le Bon	180,00 €						
Week-end rando à ORNANS 15 & 16 juin 2024			1 840,00 €		2 472,90 €	-632,90 €	
20 adhérents à 80 €	1 600,00 €						
2 non-adhérents à 120 €	240,00 €						
2 supplément chambre individuelle (40€)	80,00 €						
Rembt partiel Geymet suite annulation (120€-40€ chambre	-80,00 €						
Mini croisière à SAINT-JEAN-de-LOSNE 23/06/2024			3 860,00 €		4 334,00 €	-474,00 €	
18 adhérents à 70 €	1 260,00 €						
26 non-adhérents à 100 €	2 600,00 €						
ONAC (anciens combattants) :			158,32 €		158,32 €	0,00 €	
Vente bleuets du 11 NOVEMBRE 2023	79,62 €						
Vente bleuets du 8 MAI 2024	78,70 €						
TOTAUX		14 262,81 €			14 454,79 €	-191,98 €	-1 289,90 €

BENEFICE DE L'EXERCICE -191,98 €

NB : Résultat sans subventions = -891,98 €

Report de l'exercice précédent 2 358,86 €

Virement (+ ou - du CC sur Livret A (-2000-500+1500+1000+3300-4000) 700,00 €

TOTAL COMPTE COURANT AU 31/08/2024 1 466,88 €

COMPTE LIVRET A + INTERETS 9 179,95 €

Dont intérêts 2023: 2.00% 16,19 €

Dont intérêts 2023: 3.00% 245,98 €

PARTS SOCIALES 49,50 €

10 646,83 €



BUDGET 2024- 2025

Recettes			Dépenses			Solde par postes
Postes :	sous-totaux	TOTAUX		sous-totaux	TOTAUX	
Adhésions (25€)		1 350,00 €				1 350,00 €
54 adhérents	1 350,00 €					
Dessin		850,00 €	Muriel SEICHON		1 100,00 €	-250,00 €
Cotisations (85€ 1 cours)			Honoraires 10 cours à 105 €	1 050,00 €		
10 élèves	850,00 €		Dépenses dessin	50,00 €		
Cuisine		1 400,00 €	Bénévolat		1 600,00 €	-200,00 €
Cotisations (20€ 1 cours)			Fournitures cours de cuisine	1 300,00 €		
70 élèves	1 400,00 €		Location salle cuisine 10x30€	300,00 €		
(7 élèves * 10 cours)						
Marchés			Dépenses marche		40,00 €	-40,00 €
			Abonnement VISORANDO 1 an	30,00 €		
			Abonnement KOMOOT	10,00 €		
Fonctionnement :		700,00 €	Fonctionnement :		1 560,00 €	-860,00 €
Intérêts parts sociales			Assurance MAIF 2025	210,00 €		
Subventions :			Achats timbres postaux	100,00 €		
Commune Corgoloin 500 €	500,00 €		Achats divers de gestion	1 250,00 €		
Conseil Départemental 200 €	200,00 €					
Manifestations :			Manifestations :			0,00 €
Recettes		0,00 €	Dépenses		0,00 €	
Sorties :		9 000,00 €			9 000,00 €	0,00 €
Recettes	9 000,00 €		Dépenses	9 000,00 €		
ONAC (anciens combattants) :		0,00 €			0,00 €	0,00 €
	TOTAUX	13 300,00 €		TOTAUX	13 300,00 €	
	BENEFICE DE L'EXERCICE			0,00 €		
	NB : Résultat sans subvention =			-700,00 €		

Mise au vote du RAPPORT FINANCIER : validation à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Nous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation et qui s'inscrivent pour la nouvelle saison peuvent se présenter et participer à l'élection du Conseil d'Administration.

- **Constitution du Conseil d'Administration à ce jour depuis la dernière assemblée générale :**

Présidente : Annick Sauvain

Vice-président : Patrick Dessolle

Trésorière : Françoise Petiot

Secrétaire : Marie-Hélène Dessolle

Référente Dessin : Martine Rocchi et Nicole Lefils

Référent Marche : Patrick Dessolle

Membres : Michèle Petitot, Françoise Besozzi, Armelle Mezzavilla, Nadine Taccard
(Marc Paillet décédé le 12 janvier 2024).

Suite aux demandes de la Présidente,

- Aucun membre du Conseil de Direction n'a fait part de sa démission
- Patricia QUEIROZ se propose de le rejoindre
- Aucun autre candidat ne se présente pour le Conseil d'Administration.

Cette candidature est retenue à l'unanimité.

- **Répartition des postes au nouveau Conseil d'Administration**

Présidente : Annick Sauvain

Vice-président : Patrick Dessolle

Trésorier : Françoise Petiot

Secrétaire : Marie-Hélène Dessolle

Référents Dessin : Martine Rocchi – Nicole Lefils

Référents Marche : Patrick Dessolle

Membres : Michèle Petitot, Françoise Besozzi, Armelle Mezzavilla, Nadine Taccard, Patricia Queiroz.

DEMANDE D'APPROBATION DU NOUVEAU BUREAU A L'ASSEMBLEE

Le nouveau Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité

COTISATIONS

Pour cette nouvelle saison 2024/2025, les cotisations à l'Association restent inchangées.

Rappel de la tarification :

Adhésion à l'Association : Personne seule **25 €** - Couple **40 €**

+

Cotisation Dessin/Peinture : **85 €** par personne pour la saison (10 cours)

Cotisation Cuisine : **20 €** le cours par personne (10 cours)

Cotisation Marche : **0 €**, l'adhésion à l'Association donnant droit à la marche

(Randonneur occasionnel et non adhérent : 3 € par personne)

A noter également que le remboursement de la cotisation ne se fera que pour motif valable et sur décision du comité directeur.

Chaque futur adhérent pourra bénéficier de 2 essais gratuits sans adhésion pour chacune des activités hormis pour la section cuisine où une participation de 20 € est demandée (achat des denrées alimentaires).

D'autre part, l'adhésion à l'association donne droit à une réduction non négligeable sur les sorties de la saison.

Mise au vote des TARIFS COTISATIONS : approbation à l'unanimité

RENTREE 2024/2025

- A ce jour l'Association compte 55 adhérents
- Le 13 octobre 2024 aura lieu notre sortie au Cabaret de l'Elégance à Renaison (Loire) (40 personnes sont inscrites)

PROJETS pour la saison 2024/2025 (vu lors des derniers Conseils d'Administration)

- Marché de Noël à Comblanchien le dimanche 15 décembre 2024 : présentation de l'Association et exposition des réalisations des élèves de la section dessin
- Reconduction du week-end rando à la demande des participants de la saison dernière.
- Visite culturelle à Dijon avec restaurant au départ de la gare de Corgoloin.
- Visite à Dole au départ de la gare de Corgoloin
- Vonnas ou Pérouges avec visite et restaurant en autocar
- Visite du vieux Lyon : traboules, bouchons lyonnais, etc...
- Journée conviviale au restaurant – A définir
- Brunch de Noël organisé par nos 3 cuisinières

SUJET NON PREVU A L'ORDRE DU JOUR

Lors du dernier Conseil d'Administration du 17 septembre 2024, il avait été décidé la mise en vente du piano numérique et ses accessoires suite à une proposition d'achat sur la base de 200 €.

Cette offre a été refusée par le Conseil d'Administration. Une annonce est parue sur les sites « Lebon coin » et « Facebook » au prix de 300 €. A ce jour, aucune proposition n'a été faite.

Pour rappel, il a été acheté à la création de la chorale le 10 décembre 2013 pour un montant de 446 €. Aucun participant de l'assemblée n'est intéressé par ce matériel.

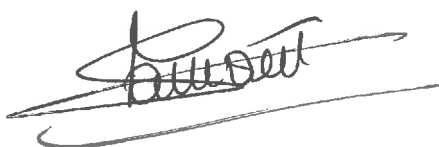
Mise au vote de la vente du piano : refus dans l'immédiat

QUESTIONS DIVERSES – aucune

L'ordre du jour étant épuisé et sans autre question, la Présidente remercie encore toute l'assemblée et en particulier les membres directeurs de lui avoir fait confiance tout au long de la saison.

La séance est levée à 19h00. Tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.

La Présidente,



Annick SAUVAIN

La Trésorière,



Françoise Petiot

La Secrétaire,



Marie-Hélène Dessolle